



COLLECTIF SANT 24

Lieux de Vie et d'Accueil de Dordogne

Fiche de présentation

Lieu de vie et d'accueil — trame commune SANT 24

CONSIGNES DE REMPLISSAGE

Page à supprimer avant transmission à l'Aide sociale à l'enfance.

- ▶ Objectif : permettre à un référent de savoir, en une lecture, si la situation qu'il envisage d'orienter correspond à ce que la structure peut réellement accompagner.
- ▶ Une page, deux au maximum. Une fiche longue ne sera pas lue.
- ▶ Le concret fait la valeur de la fiche : des chiffres, des distances, des délais, des noms de partenaires. « Partenariat avec le secteur médical » n'aide personne ; « CMP de Périgueux, délai d'accès trois semaines » permet de décider.
- ▶ Formuler les limites en moyens, jamais en profils. « Aucun poste de veille de nuit n'est prévu » et non « nous n'accueillons pas les jeunes qui fuguent ». La première formulation est objective et se rattache à l'autorisation ; la seconde peut être lue comme une sélection.
- ▶ Aucun élément relatif aux jeunes accueillis. La fiche décrit la structure, pas le groupe.
- ▶ Mise à jour annuelle, et à chaque modification de l'autorisation ou de l'équipe.



COLLECTIF SANT 24

Lieux de Vie et d'Accueil de Dordogne

Fiche de présentation

Lieu de vie et d'accueil — trame commune SANT 24

1. IDENTIFICATION

Dénomination	
Gestionnaire	
Adresse	
Téléphone / courriel	
Responsable(s)	
Arrêté d'autorisation	numéro et date
Capacité autorisée	
Habilitation justice	oui / non
Dernière évaluation	

2. PUBLIC AUTORISÉ

Reprendre les termes exacts de l'arrêté.

Tranche d'âge	
Sexe	
Nature des mesures	
Accueils non pratiqués	ex. ni accueil d'urgence ni accueil séquentiel

3. PROJET PÉDAGOGIQUE

Cinq lignes. Ce qui fonde l'accompagnement et ce qui distingue la structure des autres LVA du département.

Exemples de formulation

- ▶ « Accueil de type familial, les permanents vivant sur place avec leurs propres enfants ; le quotidien partagé — repas préparés ensemble, entretien de la maison, soin aux animaux — constitue le principal support éducatif. »
- ▶ « Rythme structuré autour du soin quotidien aux animaux : lever à 7h, soins avant le départ scolaire, reprise en fin de journée. »
- ▶ « Petit collectif de cinq jeunes orienté vers la remobilisation scolaire : une heure d'étude quotidienne, partenariat avec le collège de secteur et la MFR de [commune]. »
- ▶ « Accueil en milieu rural isolé : la mise à distance des sollicitations urbaines et des réseaux antérieurs fait partie intégrante du projet. »
- ▶ « Deux séjours d'itinérance par an, d'une semaine, préparés individuellement avec chaque jeune. »

4. RESSOURCES MOBILISABLES

Ce dont la structure dispose réellement. Chiffrer chaque fois que possible.

Exemples de formulation

- ▶ « Deux permanents vivant sur place — un éducateur spécialisé, une monitrice-éducatrice — présents 258 jours par an ; un assistant permanent les week-ends et vacances. »
- ▶ « CMP de [ville] à 25 minutes, délai d'accès moyen trois semaines ; médecin traitant à 6 km ; infirmière libérale se déplaçant à domicile. »
- ▶ « Six hectares, potager de 400 m², atelier bois équipé, deux chevaux, un troupeau de douze chèvres, quatre ruches. »
- ▶ « Collège de secteur à 8 km, MFR à 22 km, CFA à 35 km, gare à 15 km. Deux véhicules, tous les trajets assurés par la structure. »
- ▶ « Formations de l'équipe : approche systémique, premiers secours en santé mentale, médiation animale, PSC1 à jour. »
- ▶ « Activités régulières : club de football du village, escalade et canoë en saison, médiathèque intercommunale, permis AM financé par la structure. »
- ▶ « Chambres individuelles pour les cinq places, un studio autonome attendant pour les jeunes majeurs. »

5. SITUATIONS QUE NOUS SAVONS ACCOMPAGNER

Partir de ce qui a déjà été fait, en indiquant à chaque fois le moyen correspondant.

Exemples de formulation

- ▶ « Jeunes déscolarisés depuis plus de six mois : reprise progressive par une heure d'étude quotidienne puis inscription en MFR ou en apprentissage. Trois jeunes accompagnés sur ce parcours depuis 2023. »
- ▶ « Jeunes ayant connu plusieurs ruptures de placement : l'effectif réduit et la stabilité des permanents, présents 258 jours par an, permettent un travail du lien dans la durée. »
- ▶ « Suivi pédopsychiatrique ambulatoire : accompagnement systématique aux rendez-vous, y compris hors département, et transmission régulière au référent. »
- ▶ « Mineurs non accompagnés : appui hebdomadaire à l'apprentissage du français par un bénévole, montage des dossiers de titre de séjour avec [association]. »
- ▶ « Jeunes majeurs en contrat : studio autonome sur site, apprentissage de la gestion budgétaire, accompagnement aux démarches CAF et Pôle emploi. »
- ▶ « Jeunes en situation de handicap avec notification MDPH compatible avec une scolarité en ULIS : le collège de secteur dispose d'un dispositif. »
- ▶ « Fratries de deux, dans la limite de la capacité autorisée. »

6. SITUATIONS EXCÉDANT NOS MOYENS

Décrire le moyen manquant et pourquoi. Ne jamais désigner une catégorie de jeunes.

Exemples de formulation

- ▶ « Situations requérant une surveillance de nuit en éveil : les permanents dorment sur place, aucun poste de veille n'est prévu par l'organisation du travail. »
- ▶ « Situations requérant des soins psychiatriques intensifs ou des hospitalisations répétées : aucun personnel soignant dans l'équipe, service de pédopsychiatrie de rattachement à 45 minutes. »
- ▶ « Situations supposant des moyens de contenance physique : deux adultes présents pour cinq jeunes, locaux non conçus à cet effet. »
- ▶ « Soins infirmiers techniques quotidiens : pas d'infirmier dans l'équipe, passage libéral non assuré les week-ends. »
- ▶ « Handicap moteur : maison ancienne sur deux niveaux, chambres à l'étage, aucune accessibilité PMR. »
- ▶ « Scolarité en IME ou ITEP avec transport quotidien au-delà de 30 km : l'organisation ne permet pas d'assurer ces trajets sans désorganiser le reste du quotidien. »
- ▶ « Situations exigeant la confidentialité du lieu d'accueil : la structure est implantée dans un village de [X] habitants où la présence des jeunes est connue de tous, l'anonymat ne peut y être garanti. »

7. MODALITÉS D'ADMISSION

Interlocuteur	
Éléments attendus	<i>avec la demande</i>
Délai d'instruction	
Rencontre de pré-admission	<i>modalités et durée</i>
Délai demande → accueil	<i>indicatif</i>

Fiche établie le : Mise à jour prévue le :

Responsable de la structure :